



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**Secrétariat général**

Direction générale des  
ressources humaines

Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

**Arrêté**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe  
d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture,  
communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type  
Assistant-e de communication, session 2018**

N° F3B46ASIECL

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de communication, au titre de l'année 2018 :

Madame DUPRE Elena, ingénieure d'études hors classe, présidente, experte, Université d'Artois, Béthune.

Madame PESSE Sandrine, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, experte, Ecole nationale supérieure des arts et industries, Roubaix.

Madame WINTER Hélène, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, Valenciennes.

Monsieur ADAM Samuel, ingénieur d'études classe normale, Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque.

Monsieur BONPAIN Marc, directeur relations entreprises et diplômes, Institut Mines Telecom, Douai.

Monsieur MIOT Romain, ingénieur d'études hors classe, Rectorat de l'académie de Reims, Reims.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le **13 JUIN 2018**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE